

**Conseil du 9 et 10 juillet 2012**

**Vœu de l'exécutif**

**Relatif à l'attribution du marché d'animation  
de la Forge de Belleville en faveur de La Caserne Ephémère.**

Considérant l'attribution du marché d'animation de la Forge de Belleville à l'association La Caserne Ephémère;

Considérant le vœu relatif à « La Forge de Belleville » adopté au Conseil de Paris des 14 et 15 mai 2012 ;

Considérant les deux réunions de travail à l'initiative de l'association *La Caserne Ephémère* avec T.R.A.C.E.S, ex-titulaire du marché d'animation, afin d'évoquer les pistes de partenariat possibles entre les deux structures, notamment autour de l'atelier *Enfant-Parent* – qui n'a d'ailleurs plus lieu sur le site de la Forge depuis plus d'un an ;

Considérant les deux volets structurants du marché d'animation de La Forge – inscrits très clairement dans le cahier des charges initial de la Ville de Paris, à savoir une action d'animation de quartier et l'attribution d'ateliers d'artistes dans le cadre de résidences temporaires ;

Considérant le travail déjà engagé par *La Caserne Ephémère* et les contacts pris à son initiative avec l'équipe de développement local, les AAB (Ateliers d'Artistes de Belleville), les galeries de quartier, les collectifs d'artistes et considérant également le projet de *La Caserne Ephémère* en faveur des jeunes publics, des enfants du quartier et notamment des scolaires ;

Considérant par ailleurs l'expérience de l'association *La Caserne Ephémère* qui a su tisser au cours de ses initiatives passées, un véritable réseau de proximité ;

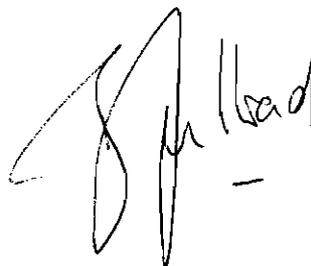
Considérant la qualification prochaine en normes ERP (établissement recevant du public) du site de La Forge qui pourra accueillir les publics les plus divers, à commencer par les habitants du quartier avec l'organisation d'ateliers de pratiques amateurs et de découvertes des pratiques artistiques ;

Considérant l'engagement de *La Caserne Ephémère* à mener un travail hors les murs avec les habitants et les associations durant toute la période des travaux, à partir d'expositions en appartement, de partenariats avec les galeries de quartier etc. ;

Considérant le projet de *La Caserne Ephémère* qui prévoit la mise en place d'une commission transparente et pluraliste pour l'attribution de vingt ateliers d'artistes ;

**Le Conseil de Paris émet le vœu que :**

- **l'intégralité des ateliers pouvant accueillir des artistes sur les lieux de la Forge puisse faire, dès septembre 2012, l'objet d'un examen en commission – commission plurielle composée d'élus, de représentants de la Direction des Affaires culturelles, d'artistes et de professionnels indépendants ;**
- **que *La Caserne Ephémère*, attributaire du marché depuis le mois de mai 2012, présente son projet en conseil de quartier dès le début du mois de septembre et poursuive la démarche de co-construction avec les associations et les habitant-es ;**
- **qu'une information soit diffusée sur le calendrier des travaux dans les parcelles avoisinantes et leur impact sur la réouverture du site de la Forge au public ;**
- **que la Ville accompagne l'association T.R.A.C.E.S dans la recherche de locaux à Paris, en privilégiant dans la mesure du possible le 20<sup>ème</sup> arrondissement et en particulier le quartier de Belleville, permettant notamment la poursuite de l'atelier enfant-parent.**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. P. L. d.' followed by a horizontal line.